

Compte-rendu de la Commission de Quartier 3.1 (à lire en accompagnement du diaporama projeté en séance)

**MINIMES – BARRIERE DE PARIS –
PONTS-JUMEAUX**

Le 24 Octobre 2017 à 18h30

**« Péniche Le Tenace »
Boulevard de l'Embouchure**

Participation : 80 personnes environ

NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif. L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

> Élus présents :

Monsieur Maxime BOYER, Maire de quartier

Madame Marie-Hélène MAYEUX BOUCHARD, Adjointe au maire en charge des fleuves et canaux

Monsieur Franck BIASOTTO, Adjoint au Maire en charge du logement

> Services présents :

Monsieur Matthieu GOURY – Responsable de l'activité aménagement et coordinateur du Contrat de Ville Toulouse Métropole Habitat

Monsieur Luc LAVENTURE – Directeur Toulouse Métropole Habitat

Monsieur Michel RABINOVITCH – Directeur du Pôle Territorial Nord

Monsieur Loïc GASCON – Chef de Projet Plan Canal, Service Garonne et Canaux, Direction Environnement et Energie

Madame Nadège BOISSEAU, cheffe de projet contrat de ville et Madame Pascale DEL FRARI, référente de quartier 3.1 - Direction de l'Action Territoriale

En introduction, M. BOYER présente les élus et techniciens et remercie les participants présents. Il rappelle que la Commission de Quartier est ouverte à tous et indique que l'ordre du jour a été présenté en bureau de quartier le 11 octobre dernier.

Présentation de l'ordre du jour :

1 - Renouvellement urbain Bourbaki/Negreneys

2 – Points travaux dans le cadre du plan canal

3 – Points divers sur le quartier

1- Renouvellement urbain cités Bourbaki/Negreneys (voir diaporama)

Intervenants : Monsieur Franck BIASOTTO et Monsieur Matthieu GOURY

Les deux projets urbains de Bourbaki et Negreneys présentent plusieurs enjeux :

- Améliorer le cadre de vie du quartier en intervenant sur le bâti et les espaces extérieurs à usage public et privé
- Améliorer le fonctionnement du quartier en réaménageant et créant des voiries
- Diversifier l'occupation sociale avec notamment le développement de l'accession à la propriété dans le neuf et dans l'ancien
- Améliorer l'image de ces quartiers

a) Bourbaki

M. GOURY présente le projet d'aménagement.

M. BIASOTTO précise qu'il s'agit d'un quartier prioritaire de la ville mais que cette opération ne fait pas l'objet de financements de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

M. BIASOTTO indique que des réunions d'information seront organisées spécifiquement à l'attention des habitants pour leur présenter les orientations d'aménagement.

Il est précisé qu'une enquête a été réalisée par mail et téléphone auprès de l'ensemble des locataires de Toulouse Métropole Habitat habitant le quartier (350 familles) sur leurs habitudes, besoins et attentes dans le cadre du projet de réhabilitation. La volonté de THM est d'avoir un échange constructif avec les habitants pour mettre en œuvre ce projet dans le respect des contraintes techniques et financières.

Il est mentionné que du stationnement sera prévu au sein des opérations neuves conformément au PLU, en privilégiant du stationnement enterré ou semi-enterré afin de permettre de garder des espaces végétalisés au sein des îlots reconstruits.

Monsieur BOYER souligne l'importance d'introduire de la mixité sociale au sein de ce quartier, en facilitant l'accès sociale à la propriété et en rééquilibrant l'offre entre les petits et les grands logements.

Plusieurs études sont programmées en 2018 :

- Etudes de maîtrise d'œuvre et concertation pour les projets de réhabilitation et résidentialisation
- Etudes de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement des espaces publics
- Etudes de maîtrise d'œuvre des projets de reconstruction

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Question : Combien cela coûte ?

Réponse : Toulouse Métropole Habitat investit en fonds propres 25 millions d'euros.

Question : Combien de logements seront démolis et combien seront reconstruits ?

Réponse : 96 logements seront au total démolis (57 logements ont été démolis début 2017 et 39 en cours de relogement avec une démolition prévue d'ici fin 2018).

47 logements locatifs sociaux ont déjà été livrés en 2015 en cœur de quartier (les Jardins de Chanzy.)

Il est précisé que le nombre de logements reconstruits devrait être supérieur au nombre de logements démolis compte tenu de la localisation du projet et de l'investissement réalisé (présence importante dans le quartier de transports en commun, de commerces,

de services et d'équipements.) L'emprise laissée par les démolitions permet de dégager des terrains qui peuvent permettre des constructions plus importantes tout en préservant un urbanisme de qualité.

b) Negreneys

M. GOURY présente les résultats de l'étude de faisabilité pour l'aménagement de la cité Negreneys.

La cité Negreneys gérée par Toulouse Métropole Habitat (TMH) compte 408 logements, elle est deux fois plus petite que la cité Bourbaki. La particularité de cette résidence est que chaque bâtiment possède une typologie unique de logement (1 bâtiment avec uniquement des T2, un autre avec des T4 etc.) Il convient de s'interroger sur l'opportunité de maintenir cette configuration.

M. BOYER rappelle avoir été alerté dès le début de la mandature par les habitants sur l'insécurité grandissante de ce quartier. M. BIASOTTO indique que les halls d'immeuble ont fait récemment l'objet de travaux pour sécuriser cette résidence. M. BOYER rappelle la volonté de la municipalité de tout mettre en œuvre pour lutter contre la délinquance et faciliter le travail de la Police Nationale. La fermeture de certains accès poursuit cet objectif.

L'objectif de ce projet est de désenclaver le quartier, d'améliorer le cadre de vie, de favoriser les mixités et d'adapter les logements à la demande. Monsieur BIASOTTO rappelle que l'objectif n'est pas de démolir toute la cité mais de la rénover.

Plusieurs pistes sont à l'étude :

- l'aménagement d'un parc public ouvert sur le quartier. Une concertation sera menée avec les habitants du quartier courant 2018 pour étudier l'aménagement du parc.
- Ouverture rue Henri Farman/ Rue de Tunis
- Réhabilitation des logements situés sur la rue Henru Farman
- Aménagement de la rue Emile Caffort

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Question: Un riverain qui se déplace à vélos dans le secteur indique que la rue Negreneys est dangereuse. Sa réfection est-elle programmée ?

Réponse: Monsieur RABINOVITCH précise que la réfection de la voirie interviendra entre avril et juin 2018. La chaussée, les trottoirs, le stationnement et la piste cyclable seront pris en compte. Une phase de concertation est programmée.

2 - Points travaux dans le cadre du plan canal

Intervenants : Monsieur Loïc GASCON et Madame MAYEUX-BOUCHARD

Madame Mayeux-Bouchard rappelle que le Plan Canal est un programme de valorisation des canaux sur la période 2015/2020 en partenariat avec les Voies Navigables de France (VNF). Son objectif vise à préserver et valoriser le patrimoine des canaux et à soutenir les activités fluviales, en ayant une vision prospective et ambitieuse englobant différentes thématiques : patrimoniale, modes doux, développement économique, tourisme et biodiversité.

La stratégie du Plan Canal consiste à engager deux niveaux d'actions :

- des travaux de valorisation à court terme avec des résultats visibles et rapides
- une étude de valorisation paysagère des canaux dans le cadre du projet de plantations des abords.

Deux actions majeures du Plan Canal sont aujourd'hui également à l'étude sur votre quartier :

- les travaux d'entretien et d'embellissement du Port de l'Embouchure (actuellement en phase d'avant projet.) Toulouse Métropole travaille avec Egis pour le développement de ce projet. Une première concertation a eu lieu le 6 juin 2017 pour les études préliminaires. Les travaux sont prévus pour le dernier trimestre 2018.
- l'étude de faisabilité du mur anti-bruit sur le canal latéral. Il s'agit de remplacer la clôture existante sur un linéaire de 400 mètres, par des panneaux absorbants ou un mur anti-bruit. L'étude avec l'entreprise Ingérop est actuellement en phase d'avant projet. Ces travaux prévus pour le dernier trimestre 2018 présentent des contraintes particulières : conserver la circulation sur le périphérique pendant les travaux, prévoir l'intégration paysagère, faibles emprises disponibles.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Question : Une habitante demande ce qu'il va advenir des SDF qui logent sous les ponts ou qui occupent des campements illicites ?

Réponse : Monsieur Boyer précise qu'un diagnostic social est en cours. Ce travail est réalisé en collaboration avec les services de TMH et les services sociaux, qui poursuivent un double objectif : le relogement et la réinsertion.

Question : Une riveraine évoque l'absence d'éclairage sur l'avenue d'Elche au niveau de la piste cyclable (comme sur la plupart des berges jusqu'au port de l'embouchure) ainsi qu'au niveau du tunnel sous le périphérique entre le canal et le stade Ernest Wallon.

Réponse : Monsieur Boyer indique que cette problématique sera étudiée par les services compétents.

Monsieur BOYER remercie les personnes présentes pour leur présence et leur participation et clôture la séance à 22h30.

NB : Ce compte-rendu est lié au déroulement des diaporamas et ne retranscrit pas l'intégralité de débats mais les principaux échanges d'intérêts collectifs.